



8 juillet 2024

Ministère de la Culture et des Communications

Re: Réponse Consultative de SiriusXM – Encadrement législatif sur la découvrabilité des contenus culturels francophones

I. Introduction

1. Sirius XM Canada Inc. ("**SiriusXM**") est heureux de pouvoir participer à la **Consultation Publique – Encadrement législatif sur la découvrabilité des contenus culturels francophones** (la « **Consultation** ») du Ministère de la Culture et des Communications (le « **Ministère** »).
2. SiriusXM soumet ces commentaires afin de fournir au Ministère un aperçu des contributions financières et non financières de SiriusXM pour soutenir et promouvoir les artistes de langue française au Québec et dans le reste du Canada, ce qui permet à ces artistes et au contenu qu'ils produisent d'être accessible et découvrable au Québec et partout en Amérique du Nord via notre plateforme.

II. SiriusXM

3. SiriusXM fournit des services de radio par satellite et de diffusion audio en ligne partout au Québec et dans le reste du Canada, offrant une gamme d'options d'écoute, y compris des chaînes musicales sans publicité de différents genres, des sports en direct, de l'actualité, des émissions de radio parlée, des émissions d'humour et d'autre contenu exclusif de personnalités connues. Les abonnés de SiriusXM peuvent accéder à ces chaînes via des récepteurs de radio satellite dans leurs véhicules ou via des applications d'écoute en ligne sur leurs appareils mobiles et ordinateurs. Le service d'écoute en continu de SiriusXM offre également des recommandations personnalisées et des fonctionnalités d'écoute sur demande, améliorant ainsi l'expérience auditive de l'utilisateur.
4. Notre service de radio par satellite (et de plus en plus, notre service de diffusion en continu) permet à SiriusXM de fournir une plateforme nord-américaine pour mettre en valeur des artistes québécois et canadiens et leurs créations aux Québécois et aux Canadiens là où ils l'écoutent le plus – dans leurs véhicules et sur leurs appareils mobiles.

5. Comme le Ministère le sait, le Gouvernement du Canada a adopté des modifications à la Loi fédérale sur la radiodiffusion en 2023 et, depuis ce temps, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« **CRTC** ») a entamé un processus visant à imposer des exigences réglementaires sur les services de diffusion audio et audiovisuel en continu.
6. En tant que diffuseur agréé par le CRTC opérant au Québec et dans le reste du Canada depuis près de deux décennies, SiriusXM est soumis à une série d'obligations réglementaires qui exigent des contributions financières directes aux artistes et interprètes résidant au Québec et dans d'autres régions du Canada, ainsi que la distribution de quantités spécifiques de contenu francophone sur ses chaînes. SiriusXM contribue également au système de radiodiffusion et à l'économie en général grâce à une promotion et un marketing importants, à la curation musicale et aux paiements aux titulaires de droits. À l'inverse, les concurrents étrangers de SiriusXM en service de diffusion en continu n'ont pas, jusqu'à tout récemment, été mandates à fournir un seul dollar en contributions réglementaires directes aux artistes et interprètes canadiens et québécois, ou à soutenir les nombreux individus et entreprises qui travaillent à produire, commercialiser et promouvoir ce contenu au Québec et dans le reste du Canada.
7. Bien que la concurrence de SiriusXM provenait jusqu'à tout récemment de services gratuits tels que la radio commerciale, les services de diffusion en ligne par abonnement et avec publicités sont maintenant les principaux concurrents de SiriusXM. Ces services de diffusion en continu non réglementés et pour la plupart étrangers ont créé un déséquilibre réglementaire de longue date au niveau fédéral qui leur a donné un avantage concurrentiel très important sur SiriusXM. Ces géants étrangers de la diffusion en continu ont été autorisés à accroître leur présence au Québec et au Canada et à conquérir des parts de marché supplémentaires sans être soumis à aucune obligation de soutenir les artistes francophones ou le contenu de langue française. Avec les récents changements réglementaires proposés par le CRTC, SiriusXM espère que le désavantage concurrentiel important dans lequel il a été contraint de fonctionner, à la fois sur sa plateforme de radio par satellite (qui concurrence directement les services de diffusion en continu disponibles via Bluetooth, Android Auto ou Apple CarPlay dans les véhicules connectés) et sa plateforme de diffusion en ligne (qui ne détient qu'une fraction de la part de marché des plus grands services de diffusion en continu au monde), seront réduites.
8. Compte tenu de ce qui précède, SiriusXM soumet respectueusement que le Ministère devrait s'abstenir d'établir des exigences réglementaires supplémentaires pour les radiodiffuseurs canadiens autorisés et pour les services de diffusion en continu en ligne qui sont affiliés à ces radiodiffuseurs autorisés. La section suivante de cette réponse détaille les contributions importantes que SiriusXM a apportées – et continuera d'apporter – aux artistes francophones par le biais de contributions financières directes et en présentant leur contenu et en le rendant découvrable sur notre plateforme nord-américaine.

III. Contributions de SiriusXM aux artistes francophones et à la production culturelle au Québec.

9. En vertu de la licence de radiodiffusion par satellite de SiriusXM, celle-ci doit soutenir les artistes et le contenu francophone et anglophone de trois façons principales :
 - Premièrement, en contribuant quatre pour cent (4%) des revenus annuels de SiriusXM au développement de contenu canadien (« DCC »), dont quarante pour cent (40%) sont consacrés à des initiatives qui soutiennent les artistes et le contenu de langue française.
 - Deuxièmement, en veillant à ce qu'au moins dix pour cent (10%) des chaînes offertes sur la plateforme de radio par satellite et au moins 10 % des chaînes contenues dans tout forfait d'abonnement soient des chaînes produites au Canada.
 - Troisièmement, en offrant aux abonnés des forfaits de chaînes composés d'un minimum de quatre chaînes originales de langue française produites au Canada.
10. Une proportion très importante de ces contributions va directement au soutien à la production de contenu francophone et aux artistes québécois. Selon ses conditions de licence actuelles:
 - a. Douze pour cent (12%) des contributions annuelles de SiriusXM au titre du DCC sont versées directement à Musicaction, un organisme sans but lucratif basé à Montréal qui soutient la production et la commercialisation d'enregistrements sonores francophones ainsi que les activités de promotion collectives par le biais de programmes conçus pour répondre aux besoins de production musicale indépendante.
 - b. Six pour cent (6%) de ses contributions annuelles au DCC doivent être versées au Fonds canadien de la radio communautaire, un organisme qui défend et soutient les radiodiffuseurs communautaires au Canada, y compris au Québec, en reflétant la diversité de leurs auditeurs et en promouvant un contenu local et indépendant.
 - c. Soixante pour cent (60%) de ses contributions annuelles au DCC doivent être allouées à d'autres « initiatives discrétionnaires » admissibles et au moins quarante-cinq pour cent (45%) de ces initiatives discrétionnaires doivent être destinées au développement de contenu de langue française.
11. Au total, cela signifie qu'environ quarante pour cent (40%) de toutes les contributions annuelles au DCC de SiriusXM servant à soutenir les artistes et les productions musicales francophones du Québec et du reste du Canada.
12. Grâce aux initiatives discrétionnaires de SiriusXM, celle-ci a été directement impliquée dans le soutien de plusieurs initiatives au Québec. Veuillez consulter l'annexe A pour une liste d'initiatives québécoises auxquelles SiriusXM a apporté un soutien direct.

13. Au cours des deux dernières décennies, SiriusXM a versé des centaines de millions de dollars pour soutenir les artistes et la musique francophone et anglophone. À ce jour, SiriusXM continue d'être le plus grand contributeur financier du secteur privé aux fonds audio qui soutiennent les artistes et la production musicale au Québec et dans le reste du Canada. Notamment, ces niveaux de contribution dépassent considérablement les contributions d'autres services audio autorisés (tel que les stations de radio commerciales).
14. SiriusXM diffuse également des quantités spécifiques de contenu québécois et canadien, garantissant ainsi que les artistes francophones soient découvrables sur toute notre plateforme nord-américaine. En vertu de sa licence, SiriusXM doit s'assurer qu'au moins 10 % des chaînes offertes sur la plateforme soient des chaînes produites au Canada et que chaque abonné canadien reçoive au moins une (1) chaîne produite au Canada pour chaque neuf (9) chaînes non canadiennes reçues. De plus, chaque abonné doit recevoir un minimum de quatre (4) chaînes originales de langue française, peu importe le forfait du service de radio par satellite de SiriusXM qu'il reçoit.
15. Cela garantit que les artistes et interprètes québécois et francophones canadiens, autant établis que nouveaux et émergents, bénéficient d'une visibilité auprès du public sur nos plateformes de radio par satellite et de diffusion en continu à l'échelle nord-américaine. Il est donc important de reconnaître que SiriusXM met en valeur les artistes québécois sur des chaînes dédiées aux artistes francophones, telles que Les Tubes Franco, Attitude Franco, Racines Musicales, Influence Franco et plusieurs autres. Ces chaînes mettent en valeur le rock francophone canadien, la musique de langue autochtone et acadienne, le folk, la musique urbaine provenant du meilleur des nouveaux artistes francophones ainsi que des classiques des cinquante dernières années. Ces chaînes sont disponibles pour tous les abonnés de la radio satellite et des plateformes en ligne de SiriusXM.
16. Compte tenu de ces contributions importantes, SiriusXM souhaite répondre à certaines questions spécifiques demandées par le Ministère dans le cadre de la Consultation.

IV. Réponses à des questions spécifiques dans le cadre de la consultation

Questions:

- Quels secteurs (ex. : audiovisuel, musique, livre, balado, etc.), types de contenus (ex. : contenus québécois, contenus d'expression originale de langue française, etc.) et d'entreprises (ex. : plateformes de diffusion en ligne, réseaux sociaux, fabricants de téléviseurs connectés, etc.) devraient être visés par ce cadre légal?

Une première étape importante dans l'établissement d'un nouveau cadre juridique pour soutenir le contenu québécois et original de langue française consiste à examiner les cadres législatifs et réglementaires existants et à déterminer quels types d'entreprises n'ont pas historiquement soutenu la radiodiffusion au Québec. En tant que diffuseur agréé, SiriusXM a une longue expérience en matière de soutien direct aux fonds musicaux francophones comme que Musicaction, de soutien à des artistes

et initiatives québécois et francophones par le biais d'initiatives de financement discrétionnaire, ainsi que du maintien de la découvrabilité de ces artistes grâce à une programmation et des chaînes dédiées.

En revanche, les services de diffusion en ligne qui ne sont pas affiliés à des entreprises de radiodiffusion autorisées n'ont pas le même historique d'offrir des contributions obligatoires, directes ou indirectes, aux artistes québécois et francophones.

Selon l'avis de SiriusXM, tout nouveau cadre juridique établi par le Ministère ne devrait pas s'appliquer aux diffuseurs autorisés et à leurs services en ligne affiliés, qui sont déjà tenus de se conformer à des exigences réglementaires détaillées pour soutenir les artistes francophones et la production de contenu de langue française.

Questions:

- **Le cadre légal pourrait prévoir la mise en œuvre des obligations en matière d'accès aux contenus culturels d'expression originale de langue française et de leur découvrabilité, telles que des quotas à respecter dans les catalogues des plateformes numériques culturelles ou encore des propositions et des recommandations par les services de diffusion en ligne et les téléviseurs connectés. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec cette proposition, et pour quelles raisons?**
- **Quels types d'obligations touchant la découvrabilité devraient être priorisés ou écartés? Pour quelles raisons?**

SiriusXM contribue déjà à la découvrabilité des artistes et des contenus de langue française. Le service de radio par satellite de SiriusXM est soumis à d'importantes exigences de découvrabilité en langue française, et il fait fièrement la promotion des artistes canadiens-français basés au Québec en leur offrant une visibilité sur notre plateforme nord-américaine via des chaînes permanentes dédiées au contenu francophone. Cela permet à SiriusXM d'atteindre un équilibre important qui garantit que ses abonnés et ses auditeurs reviennent à son service afin de découvrir notre contenu de classe mondiale tout en garantissant le respect de ses obligations réglementaires. De nouvelles obligations qui ne sont pas soigneusement adaptées aux exigences existantes pourraient perturber cet important équilibre.

C'est pour cette raison que SiriusXM estime que toute nouvelle obligation imposée par le Ministère en matière de découvrabilité et toutes autres exigences en matière de contenu ne devrait pas s'appliquer aux radiodiffuseurs autorisés qui sont déjà tenus de se conformer aux exigences détaillées en matière de contenu de langue française imposées par le CRTC.

Questions:

- Est-ce que le cadre légal devrait inclure des obligations liées au partage de renseignements non personnels par les entreprises qui pourraient être visées par ce dernier (ex. : plateformes numériques culturelles, fabricants de télévision, etc.), par exemple relativement aux données d'usage, à l'offre de contenus culturels et aux autres types de renseignements (revenus, nombre d'abonnés, investissements, etc.)?

En tant que diffuseur agréé, SiriusXM fournit chaque année au CRTC des renseignements non personnels et d'autres données à l'échelle nationale (y compris des données spécifiques concernant le Québec). SiriusXM estime qu'il sera disproportionnellement onéreux d'exiger que ces mêmes radiodiffuseurs soient soumis à des obligations de déclaration supplémentaires dans le cadre d'un nouveau cadre juridique.

« *Oliver Jaakkola* »

Oliver Jaakkola
Vice-président principal et avocat général
Sirius XM Canada Inc.
www.siriusxm.ca
1000-351 King St E
Toronto, ON
M5A 0L6

416-408-6035

ANNEXE A

Initiatives commanditées par SiriusXM – Année de diffusion 2023-2024	Description	Artistes québécois directement soutenus via l’initiative
Festival BleuBleu	Festival folk ayant lieu à Carleton-sur-Mer, Québec avec un fort accent sur la programmation locale et émergente.	Élisapie, Lydia Képinksi, Population II, Robert Robert, Yves Jarvis et bien plus.
Festival Santa Teresa	Festival multigenre ayant lieu à Sainte-Thérèse, Québec visant à promouvoir la musique et la culture au sein de la communauté locale.	Arielle Soucy, Bibi Club, Caravane, Comment Debord, Daniel Bélanger, Émile Bourgault, Karkwa, Loïc Lafrance, Loud Lary Ajust, Modlee, Muzion, Parazar, Soleil Launière et plus.
Coup de Coeur Francophone	Festival multigenre de Montréal mettant en vedette des talents francophones émergents et établis avec plus de 90 concerts dans 15 salles différentes.	Paw, Adélyls, Alexis Normand, Autre Part, Bagaï, Bayta, Beau Nectar, Benoit Paradis Trio, Margaret Tracteur, Marie Céleste, Matiu, Oli Féra, Olivier Bélisle, Olivier Lessard, Virginie B, Viviane Audet, William Papillon et plus.
M pour Montréal	M pour Montréal présente trois jours de découvertes musicales émergentes montréalaises au grand public ainsi qu'aux membres de l'industrie musicale.	ALICE, Billianne, Choses Sauvages, Clémence Giroux, Félix Dyotte, Frais Dispo, Gawbé, Geneviève et Mathieu, Grand Eugène, Grand Public, La Faune, La Sécurité, LaF, Les Lunatiques, Mélissa Fortin, Mirabelle, Prince Amine, Simon Daniel, Simon Kearney, Super Plage, Suzanne Belaubre, Sylvie, Thierry Larose, Totalement Sublime, Vendou, VioleTT Pi et zouz.

Festival La Noce	Événement de trois jours au site historique de La Pulperie de Chicoutimi mettant en vedette des artistes de différents genres avec un fort accent sur les talents émergents locaux.	Alex Burger, Baie, Douance, Cure-Pipe, CRI, Grimskunk, Dumas, DVTR, Joe Rocca, Helena Deland, Laurence-Anne, Le Roy La Rose et le Loup, Mon Doux Seigneur, Peter Peter, Philippe B, Vice E Roi, Rau Ze, Valence et plus.
Festival d'été de Québec	Festival multigenre de 10 jours à Québec.	Alaclair Ensemble, Alexandra Streliski, Beyries, Calamine, Carl Mayotte, Clay & Friends, Clodelle, Connaisseur Ticasso, DVTR, Élégie, Elliot Maginot, Frais Dispo, Fredz, Gabrielle Shonk, Hauterive, La Force, La Sécurité, Laurence Matte, Les Hay Babies, Les Soeurs Boulay, Michel Rivard, Oui Merci, Philippe Brach, Valaire et plus.
SRXP	Festival faisant la promotion des arts, de la gastronomie et de la musique dans le quartier en plein essor de St-Roch à Québec.	Anne Painchaud, Arielle Soucy, Blesse, Carlyn, Charles Garant, Charlotte Cardin, Clara Dahlie, Dee Holt, Douance, Élégie, Fillie, Fly Jordy, Fovelle, Grand Eugène, Keeper E, Kevin Kevin, La Dame Ovale, Louis-Charles, Malaimé Soleil, Malko, Marco Ema, Mélina Lequy, Mike Clay, Miles Clayton, Miro Chino, Naïma Frank, Ombre!, Rau Ze, Roselle, Sandrine Masse, Sasha Cay, Siibii, Slim Tony, Täbi Yösha et Ten Minute Detour.
Pop Montreal	Festival de 5 jours axé sur les musiques émergentes à Montréal. SiriusXM est le commanditaire présentateur de la "Série Découvertes".	Balaklava Blues, Mali Obomsawin, Sarah Rossy, Pompey, Laurence-Anne, Nicholas Cangiano, Puma Jane, Gayance et Laraw.

Fin du document